



Que faire suite a un refus d'échéancier?

Par **sohmax**, le **06/10/2008** à **12:31**

bonjour, mon père a une entreprise actuellement qu'il souhaite fermé car il rencontre des soucis. les impots lui réclament la somme de 28 000 euros, arriéré inclus, il a été voir en leur demandant un échéancier car il ne peut faire face a cete somme il souhaite leur donné 1000 euros par mois jusqu'a epuration de sa dette ils ne veulent pas.
qui esle conciliatereur de trésorerie et quel es son role.
vers qui mon père peut-il se tourné? je vous en remerci ed'avance